

**APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCE
D'AUTEUR-ILLUSTRATEUR, AUTRICE-ILLUSTRATRICE,
ILLUSTRATEUR, ILLUSTRATRICE
DE LITTÉRATURE DE JEUNESSE**

**INSPÉ DE LORRAINE (UNIVERSITÉ DE LORRAINE)
CAMPUS DE NANCY-MAXEVILLE**

DU 09 MARS 2026 AU 09 MAI 2026

L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation de Lorraine (Université de Lorraine) propose en son sein pour la 6^{ème} année consécutive une résidence d'auteur-illustrateur, autrice-illustratrice, illustrateur, illustratrice de littérature de jeunesse dans le cadre du dispositif « Résidences de création littéraire » proposé par la Région Grand Est et la DRAC Grand Est.

L'INSPÉ de Lorraine souhaite, par un dispositif original, articuler création littéraire, médiations et recherche, en favorisant la rencontre entre un, une auteur-illustrateur, autrice-illustratrice, illustrateur, illustratrice de littérature de jeunesse avec différents publics (étudiants, formateurs, enfants, parents...) au sein de la cité. En partenariat avec le Centre de recherches sur les médiations (CREM) et en collaboration avec les acteurs régionaux de la chaîne du livre (librairies, éditeur, bibliothèques, festival jeunesse), il s'agit de croiser résidence et laboratoire mobile afin d'établir un dialogue entre les milieux de la recherche universitaire, de la formation, de l'éducation, du livre et ceux de la création littéraire et artistique. **La personne retenue s'engage à consacrer entre 20% et 30% (entre 8 et 12 jours) du temps de la résidence à des médiations en présence des publics.**

Cette résidence permet également à la personne retenue d'exposer ses œuvres plastiques sur le lieu-même de la Résidence, dans la galerie d'art contemporain Le Préau, et dans les Bibliothèques Universitaires et la Fabulathèque de l'INSPÉ de Lorraine. Ces expositions sont rémunérées en plus de la Résidence. Le temps d'installation de l'exposition, le vernissage et les décrochages se feront en amont et en aval des deux mois de résidence.

Ainsi, est proposée sur la base d'un appel à candidatures une résidence de création et de médiation d'une durée de **deux mois, du 09 mars 2026 au 9 mai 2026.**

OBJECTIFS

- Valoriser la littérature de jeunesse comme composante essentielle d'une culture commune.
- Tisser des liens entre les différents acteurs et actrices du monde du livre et ceux d'autres disciplines artistiques, sur le territoire lorrain.
- Favoriser des rencontres avec divers publics (étudiants, formateurs, enfants, parents, professionnels du livre).
- Intégrer le partenariat artistique et culturel comme une pièce essentielle de la formation des enseignants et enseignantes.
- Lutter par la création de ce dispositif contre la précarité de l'auteur-illustrateur, autrice-illustratrice, illustrateur, illustratrice de littérature de jeunesse en France, maillon économiquement le plus faible de la chaîne des différents professionnels du livre. La résidence en tant que dispositif culturel visant à donner les conditions et les moyens matériels à la personne accueillie pour qu'elle poursuive son travail de création sur un territoire, constitue un moyen de lutter contre cette réelle paupérisation.

CONDITIONS DE LA RÉSIDENCE

La personne retenue sera accueillie dans un atelier au cœur même de l'Institut de formation à Maxéville, commune limitrophe de Nancy, et pourra développer son projet dans un cadre bienveillant. L'atelier, lumineux et composé de plusieurs pièces, permet à la fois l'écriture et des expérimentations plastiques.

Elle sera hébergée à proximité du campus et de l'atelier.

Durant toute la durée de sa résidence, elle sera accompagnée par le chargé de mission Arts & Culture et avec l'appui du service communication et culture de l'INSPÉ de Lorraine doté de 6 personnels à temps plein (responsable du service, assistante de projet culturel, vidéaste, assistante de communication/graphiste, technicienne de médiation culturelle, secrétariat). Ainsi, c'est une équipe solide qui pourra faciliter les contacts avec les différents publics, structures, et partenaires et sera en charge de l'organisation matérielle des différentes actions prévues, ainsi que de la communication autour des événements.

OBJET DE LA RÉSIDENCE

Selon la convention établie avec l'INSPÉ de Lorraine, cette résidence offrira le temps et la liberté de poursuivre en toute sérénité un travail de création. L'auteur-illustrateur, autrice-illustratrice, illustrateur, illustratrice sera sollicité(e) pour des rencontres publiques ou professionnelles et son accord sera nécessaire à partir de cette base: 70% création et entre 20% et 30% (entre 8 et 12 jours) médiations tout public.

ÉLIGIBILITÉ

Le candidat ou la candidate doit au moins avoir publié une œuvre à compte d'éditeur. Pour l'édition papier, à plus de 500 exemplaires (à plus de 300 exemplaires pour la poésie), depuis moins de 5 ans et par une maison d'édition ayant publié plus de trois auteurs différents. Il ou elle est choisi(e) sur la base d'une lettre de motivation, d'un CV, d'une bibliographie et d'une note sur le projet de résidence et d'exposition.

CONDITIONS MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES DE LA RESIDENCE

Outre la bourse de résidence accordée (2400 euros bruts par mois), l'INSPÉ de Lorraine s'engage à assurer la prise en charge de l'hébergement du candidat ou de la candidate retenu(e) à proximité de l'atelier, d'un aller-retour entre son domicile en France métropolitaine et la structure de résidence, ainsi que ses déplacements professionnels vers les lieux d'interventions pendant le temps de résidence, en lien avec les publics. Le financement est comme chaque année sous couvert d'octroi de la subvention départementale et régionale demandée. La personne retenue prend à sa charge ses frais de repas et de déplacements, hors activités de médiation.

ORGANISATION

La candidature est gratuite.

La désignation de l'auteur-illustrateur, autrice-illustratrice, illustrateur, illustratrice retenu(e) sera faite à l'issue de l'examen des dossiers de candidature reçus par un jury composé de plusieurs personnalités du monde éducatif et culturel.

Les candidats, candidate, sélectionné(e)s ou non-sélectionné(e)s seront avisé(e)s par courriel.

Le jury est composé de :

- un représentant / une représentante de la DRAC Grand Est
- un représentant / une représentante de la Région Grand Est
- un ou une bibliothécaire
- un ou une libraire
- la responsable des Bibliothèques Universitaires de l'INSPÉ de Lorraine
- la curatrice de la galerie Le Préau de l'INSPÉ de Lorraine
- un enseignant ou une enseignante en littérature de jeunesse
- le chargé de mission Arts et Culture de l'INSPÉ de Lorraine

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats et candidates devront fournir :

- 1) Lettre de motivation
- 2) Curriculum vitae
- 3) Bibliographie
- 4) Note d'intention décrivant le projet de création et le projet d'exposition (2 à 4 pages maximum)

Le dossier de candidature doit être envoyé par courriel à cette adresse :

inspe-residence-contact@univ-lorraine.fr

Aucune autre forme d'envoi ne sera traitée.

Seuls les dossiers complets et remis dans les délais seront étudiés.

La date limite de candidature est fixée au 26 mai 2025

En savoir plus : <https://u2l.fr/inspe-residence>

Suivez l'INSPÉ de Lorraine et la galerie Le Préau sur les réseaux sociaux, notamment :



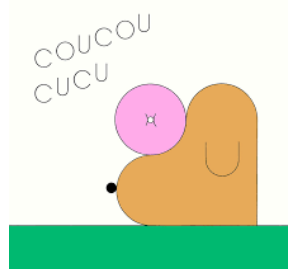
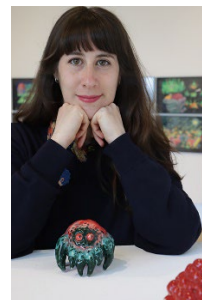
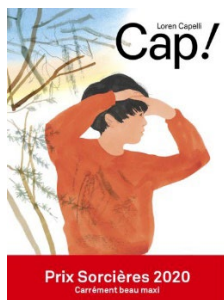
[INSPÉ de Lorraine](#) / [Galerie Le Préau](#)



[INSPÉ de Lorraine](#) / [Galerie Le Préau](#)

RÉSIDENT ET RÉSIDENTES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES :

- 2021 : Loren Capelli <http://u2l.fr/capelli>
- 2022 : Anne Zeum <http://u2l.fr/zeum>
- 2023 : Marine Rivoal <http://u2l.fr/rivoal>
- 2024 : Renaud Perrin <https://u2l.fr/perrin>
- 2025 : Frédérique Rusch <https://u2l.fr/rusch>



Photos : INSPÉ de Lorraine, service communication&culture / JD – 2020-2025 / sauf F. Rusch, tous droits réservés.
 Couvertures livres : Cap l de Loren Capelli (éditions courtes et longues, 2019), Grenouilles voraces et grasses limaces, d'Anne Zeum (éditions les fourmis rouges, 2020), Magma, de Marine Rivoal (éditions Rouergue, 2022), Ana et l'âne A, de Renaud Perrin (éditions Mineloux, 2023), Coucou cucu, de Frédérique Rusch (éditions L'articho, 2023 / tous droits réservés